

2. Non.

En ce qui concerne Travaux publics Canada:

1. b) Oui.

(i) et (ii) Outre les programmes A.U.E.S. et A.F.M.S., Travaux publics Canada est chargé du programme d'immeubles à consommation réduite d'énergie, qui cherche à encourager l'adoption de plans et d'installations visant des immeubles commerciaux et industriels à bon rendement énergétique; le Ministère met spécialement l'accent sur les avantages que représentent les techniques de chauffage solaire passif. Le budget de ce programme s'élève à \$420,000.00.

2. Oui, on dispose de rapports pour le programme d'immeubles à consommation réduite d'énergie.

En ce qui concerne la Société canadienne d'hypothèques et de logement:

1. La SCHL n'a pas de programme en cours visant précisément à favoriser l'utilisation de ressources énergétiques renouvelables. Cependant, la Société collabore effectivement avec Travaux publics Canada dans l'activité des programmes AFMS et AUES et accorde des indemnités appropriées, au moyen de ses techniques d'évaluation, lorsqu'il s'agit d'installations propres à capter l'énergie solaire.

2. Non.

En ce qui concerne Agriculture Canada:

1. d) Oui.

(i) Énergie en vertu du Programme d'impartition

(ii) Pour 1980/1981, 23 contrats à un coût estimé de \$476,200.

2. Oui.

En ce qui concerne le ministère des Approvisionnements et Services:

1 et 2. Même si le MAS agit en qualité d'organisme de service au chapitre des programmes opérationnels des autres ministères et organismes fédéraux, il n'est pas le promoteur de programmes internes visant à favoriser l'utilisation de ressources énergétiques renouvelables.

En ce qui concerne le Conseil national de recherches:

1. f) Le CNRC assure la responsabilité des programmes de R et D visant à la mise au point de la technologie relative à la mise en valeur des sources renouvelables d'énergie. Le CNRC n'administre aucun programme dont l'objectif est de promouvoir l'utilisation des sources renouvelables d'énergie.

2. Sans objet.

LE PROGRAMME D'AIDE AUX FABRICANTS DE MATÉRIEL SOLAIRE (AFMS)

Question n° 1312—M. Schellenberger:

1. Depuis la création du programme AFMS (Programme d'aide aux fabricants de matériel solaire), quelles sociétés ont obtenu des contrats de fabrication de matériel solaire et quelle somme chacune d'elles a-t-elle reçue annuellement?

2. Quand prévoit-on que ces sociétés termineront leur évaluation des immeubles du ministère des Travaux Publics et présenteront leurs recommandations quant à l'installation de systèmes d'eau chaude dans certains de ces immeubles?

3. Ces évaluations et recommandations seront-elles rendues publiques?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): 1. Sociétés

I. Sociétés	Montant des marchés	Participation de la Couronne	Montants dépensés 1979-1980	1980-1981*
Amherst Renewable Energy Perth (Ontario)	\$ 366,042	\$ 245,546	\$ 86,575	\$ 43,783
Solar Systems Industries Ltd. Richmond (C.-B.)	323,707	225,780	106,896	9,881
Ottawa Solartronics Ltd. Kanata (Ontario)	275,155	198,689	100,911	31,595
Thermo Solar Inc. Ville St-Laurent (Québec)	379,875	239,906	105,938	55,217
Temspec Ltd. Downsview (Ontario)	435,900	283,595	198,471	22,289
Solatherm Inc. Mississauga (Ontario)	569,440	300,000	89,451	
Watershed Energy Systems Ltd. Toronto (Ontario)	478,318	300,000	118,542	28,894
Nortec Solar Industries Ltd. Ottawa (Ontario)	403,606	284,905	147,904	53,183
G.S.W. Ltd. Mississauga (Ontario)	319,330	207,998	10,314	762
Electrohome Ltd. Kitchener (Ontario)	359,756	241,103	0	16,939
Total	\$ 3,911,129	\$ 2,527,522	\$ 965,002	\$ 262,543

*Jusqu'au 16 juillet 1980

2. Le Bureau des programmes solaires s'occupe de la gestion et de l'administration du programme quinquennal d'achat et d'utilisation d'équipement solaire (A.U.E.S.). Durant la période d'application de ce programme, on prévoit installer 2,000 systèmes de chauffage solaire dans les immeubles fédéraux (pour de nombreux ministères) et dans les immeubles appartenant à diverses sociétés de la Couronne ou exploités par elles.

Le Bureau évalue présentement les études de faisabilité, les plans préliminaires et les plans détaillés de plus de 200 projets et ne se limite pas à la seule évaluation des projets gagnants du A.F.M.S.

On a offert aux sociétés gagnantes du programme A.F.M.S. des marchés globaux, afin qu'elles puissent démontrer l'efficacité de leur matériel. Cela permettra en outre de juger de l'évolution des techniques de construction liées au chauffage solaire au Canada et d'établir les lignes directrices pour l'évaluation des projets futurs. Les travaux doivent être achevés d'ici la fin de septembre.